

Objet : Prolongation de la mission de valorisation des productions agricoles

- Vu** la délibération n° 2013-01-03 du Bureau du 24 janvier 2013
- Vu** la délibération n° 2013-03-05 sur l'ouverture de poste chargé(e) de mission alimentation - santé
- Vu** la délibération n° 2013-03-06 du Comité Syndical du 27 mars 2013 relative la mise en œuvre opérationnelle d'un outil de commercialisation en Circuits Courts sur les Baronnies Provençales et d'un approvisionnement local en produits « Fait en Baronnies Provençales »
- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée en vertu de laquelle les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Le Président expose :

Différentes actions ont été engagées ces dernières années sur la thématique de la valorisation des productions agricoles des Baronnies Provençales. Cette thématique forte inscrite dans l'ambition 2 de la Charte du futur Parc vise notamment à développer et promouvoir une agriculture de massif, diversifiée, de qualité.

Les interventions du futur Parc dans ce domaine ont concerné et concernent :

- la mise en place d'un approvisionnement local en produits des Baronnies Provençales pour les professionnels du territoire, au travers de l'accompagnement de l'association Circuits Courts Baronnies Provençales
- la création et la valorisation des « produits faits en Baronnies Provençales » lancés en fin d'année 2013
- la coordination d'actions de promotion comme pour l'évènement « 2014 : année mémorable de l'olive de Nyons »
- l'accompagnement des syndicats de produits nous sollicitant comme le syndicat des Coteaux des Baronnies,

L'animation des acteurs et partenaires (Chambres consulaires) ainsi que l'expertise utile au développement de ces objectifs opérationnels nécessitent le recours à temps complet d'un(e) chargé(e) de mission.

Le Président propose :

- ◆ de fermer le poste de chargé de mission santé - alimentation
- ◆ de créer un poste de Chargé de mission valorisation des productions agricoles, en lien direct avec la chargée de mission agriculture – forêt. L'agent en charge de cette mission aura notamment pour objectif sur l'année 2014 de :
 - Finaliser l'action engagée sur la démarche d'approvisionnement local en circuits courts : En confortant l'opération « Produits faits en Baronnies Provençales »
 - Suivre et animer le réseau des artisans mobilisés avec les chambres des métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes et de la Drôme,
 - Rénover des outils de valorisation (emballages essentiellement),
 - Mettre en place une journée de formation à destination des artisans pour conforter l'utilisation des produits issus des Baronnies Provençales et reproduire efficacement les recettes issues du concours « produits faits en Baronnies Provençales »
 - mettre en place un service pour faciliter leur approvisionnement local
 - Accompagner l'association Circuits Courts Baronnies Provençales dans la mise en place de la logistique de commande, à partir de l'outil développé par agrilocal.fr

- Rendre l'offre claire et visible pour les demandeurs sur le site de commande en ligne réservé aux métiers de bouche, en référençant et mettant à jour les opérateurs sur les outils logistiques (site de commande en ligne, SIT)
- Tester localement le module « agrilocal » développé sur le Puy de Dôme pour permettre des commandes en ligne entre professionnels. Ce test d'un module existant pourra être la base d'une expérimentation à plus long terme avec l'association nationale agrilocal.fr. Démarcher et sensibiliser les réseaux existants des demandeurs potentiels, soit les commerçants et restaurateurs avec les Chambres de Commerces et d'Industrie des Hautes-Alpes et de la Drôme, en évaluant les besoins en terme d'utilisation des produits et démarchant les utilisateurs potentiels de produits issus des Baronnies Provençales.
- Accompagner la logistique des "points relais" à l'essai (peut-être sans le site de commande en ligne dans un 1er temps) avec la mise à disposition d'outils de valorisation permettant d'identifier la démarche à tous les niveaux (producteurs-transporteurs-points relais),
- Accompagner les membres de Circuits Courts Baronnies Provençales dans la mise en avant de leurs savoirs faire sur des salons, temps d'exposition (salons, séminaires ou temps conviviaux réservés aux collectivités...) avec la mise à disposition de matériels identifiant la démarche « circuits courts »
- Proposer une mutualisation et une mise à disposition de petits investissements matériels pour la commercialisation des produits locaux. Suite à une sollicitation des jardins de cocagne de l'Aube, à Condorcet, pour une aide à l'investissement, et des besoins émergents de l'association Circuits courts Baronnies Provençales, l'objectif est de proposer un investissement mutualisé en petits matériels pouvant répondre à différents besoins de porteurs de projet. Ces investissements (caisses isothermes, tables et tentes, balances) pourraient être mis à disposition des acteurs locaux (agriculteurs, associations valorisant les Circuits courts, collectivités) en ayant besoin ponctuellement.
- Assurer le suivi des partenariats et de la gestion administrative et financière des opérations sous maîtrise d'ouvrage du SMBP
- Coordonner l'action « 2014 : année mémorable de l'olive de Nyons »
 - Coordination générale du projet, collaboration avec la chargée de mission communication
 - Coordination de la réalisation des outils de promotion et de communication générale
 - Suivi de l'organisation des évènements spécifiques
 - Suivi de la réalisation du film autour de l'AOP de Nyons et des Baronnies Provençales
- Poursuivre l'accompagnement du Syndicat des coteaux des Baronnies pour la redéfinition de sa stratégie de valorisation de l'IGP

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** : de créer, en application de l'alinéa 3 de l'article 3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 (besoin du service et nature des fonctions), un poste de Chargé de mission valorisation des productions agricoles, de catégorie A, à temps complet, pour exercer les fonctions suivantes :
 - Coordonner et animer des groupes d'acteurs pour la mise en place d'outils logistiques et de commandes groupées.
 - Mettre en place et animer les commissions de travail spécifiques aux thématiques pour lesquelles la personne est missionnée.
 - Mettre en place et développer les partenariats nécessaires.
 - Concevoir des outils nécessaires à la mise en œuvre d'actions portant sur les Circuits Courts, proposer une ou des organisations logistiques, identifier des financements mobilisables pour les investissements à réaliser si nécessaire.
 - Rassembler les informations techniques pour les études préalables à la mise en œuvre des projets et les relayer chaque fois que nécessaire.
 - Rédiger des cahiers de charges et documents d'analyse pour venir en aide à la décision et assurer un suivi des actions
 - Participer à toute initiative permettant de concourir à la valorisation des productions agricoles des Baronnies Provençales
 - Assurer le lien avec l'équipe pluridisciplinaire du futur Parc des Baronnies Provençales avec pour référent la personne « chargée de mission » Agriculture-Forêt » pour intégration de l'action dans un programme d'actions plus large.

Et ce à compter du 1er février 2014.

- **Décide** que l'emploi est créé pour une durée de 12 mois à compter de la date d'embauche.
- **Décide** que la rémunération sera afférente à l'IB 625 / IM 524.
- **Charge** l'autorité d'assurer la publicité de vacance de l'emploi auprès du centre de gestion.
- **Habilite** l'autorité à recruter un agent pour pourvoir cet emploi et à signer tout acte relatif à cet objet.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention, auprès de l'Europe (programme Leader UAP), de la région Rhône-Alpes, de la région PACA et des Conseils Généraux de la Drôme et des Hautes-Alpes au titre des actions de préfiguration du futur Pnr des Baronnies provençales pour l'année 2014, pour la réalisation des objectifs opérationnels proposés.
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette action.
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD